

Les ruses de la raison numérique

Par Olivier Alexandre

D'utopie à dystopie, comment Internet s'est-il retourné contre ses propres valeurs libertaires en quelques décennies ? Par l'analyse d'un vaste corpus documentaire, Sébastien Broca étudie cette transformation sous l'angle des critiques de l'empire des « big tech » du numérique.

À propos de : Sébastien Broca, *Pris dans la toile. De l'utopie Internet au capitalisme numérique*, Paris, Seuil, coll. « Liber », 2025, 288 p., €23, ISBN 9782021572971.

Au début de l'année 1995, Kirkpatrick Sale, une figure de la gauche contestataire américaine depuis les années 1960, publie *Rebels Against the Future*, un essai qui appelle à réinvestir sans attendre le mouvement des luddites. Joignant le geste à la parole, il détruit un ordinateur IBM à coups de massue, afin de dénoncer une industrie informatique qu'il dénonce comme polluante, menaçant la vie privée, déqualifiant le travail et renforçant les bureaucraties. Kevin Kelly, rédacteur en chef du magazine *Wired*, défend une vision en tout point opposée. Selon lui, l'informatique mettra fin aux crises économiques, l'inefficacité des administrations et la domination des grandes entreprises. Un échange est organisé entre les deux hommes. Devant leur éditeur commun, un pari à 1000 dollars est lancé. Sale prétend que le développement de l'industrie informatique provoquera un effondrement généralisé, provoqué par une crise économique plus dramatique encore que celle de 1929, une révolte sociale des pauvres contre les riches et une série de catastrophes naturelles. Date annoncée : 2020.

Vingt-cinq ans plus tard, l'histoire n'a pas donné raison à Kirkpatrick. Elle ne lui a pas non plus donné complètement tort. Leur éditeur a d'ailleurs prononcé un match nul¹.

Le livre de Sébastien Broca, *Pris dans la toile*, sonde les raisons qui ont fait passer le numérique de l'utopie des années 1990 à la dystopie des années 2020. Jeune professeur d'information-communication de l'université Paris 8, l'auteur est fin connaisseur du monde du libre, qu'il étudie durant sa thèse de doctorat². Cette longue fréquentation de l'objet lui permet de donner de la perspective historique à un sujet devenu brûlant depuis le ralliement d'une partie du secteur des nouvelles technologies au Président Donald Trump. Cette démarche de long terme, patiente et documentée, distingue le livre du tout venant des essais sur la tech, saisis de panique ou d'enchantement, qui sortent désormais chaque semaine. Son approche se révèle originale à plus d'un titre : une comparaison serrée entre la France et les États-Unis ; non centrée sur les vainqueurs de la tech mais sur leurs critiques ; avec pour fil rouge les discours, particulièrement les décisions de justice. Un corpus de mille documents, au statut divers (jugements, articles journalistiques, académiques, billets de blog, tweets), sert ainsi à démêler une histoire aussi tortueuse que déroutante, au cours de laquelle les principes de liberté d'expression et d'entreprendre en sont venus à justifier progressivement la domination et l'hégémonie d'une poignée de grandes entreprises.

Ce paradoxe, incarné mieux que personne par Elon Musk, en recouvre bien d'autres : les outils du libre, pensés pour limiter le pouvoir des grandes organisations, sont devenus le cœur d'activité des grandes entreprises technologiques ; des associations défenseuses des droits ont à plusieurs reprises tenu une position solidaire de l'industrie face au régulateur ; l'État central, français comme américain, a laissé prospérer avec enthousiasme des entreprises monopolistiques. Pour le comprendre, il faut remonter selon l'auteur aux fondements juridiques à partir desquels s'est développé le secteur depuis les années 1990. En plein essor d'Internet, la circulation anarchique d'images pornographiques et de photographies (celles, en France, d'Estelle Hallyday) inquiète, des chambres parlementaires aux cours de justice. Des organisations portées par des informaticiens libertaires telles que l'*Electronic Frontier Foundation* fondée à San Francisco en 1990 (dont l'auteur voit le pendant français dans la Quadrature du net, créée en 2008) s'inquiètent de voir l'espace de liberté qu'est alors le réseau des réseaux tomber sous la censure d'administrateurs n'entendant rien à la philosophie des *hackers*. Leurs préoccupations rejoignent la ligne de défense de

¹ Steven Levy, « A 25 year old bet comes due has tech destroyed society? », *Wired*, 5 janvier 2021.

² Devenue un ouvrage de référence paru sous le titre *Utopie du logiciel libre. Du bricolage informatique à la réinvention sociale*, Paris, Le Passager Clandestin, 2013.

juristes, de politiques convaincus (Al Gore aux États-Unis), et des *dot-comers*. Cette coalition hétéroclite travaille avec acharnement à imposer les expressions en ligne comme une « liberté fondamentale » (p. 41). Au fil des batailles juridiques, un double élargissement de la notion de liberté d'expression se dessine : une protection des expressions en ligne et du code informatique qui devient une sous-catégorie de la liberté d'expression. Deux principes sont alors institués : la responsabilité limitée des hébergeurs (sur les contenus en circulation) et la neutralité du net (pas de discrimination entre les différents flux). De fait, les fournisseurs d'accès internet et de services (dont les réseaux sociaux) se voient dotés d'une réglementation *ad hoc*.

L'époque est en effet à la romantisation des pratiques des « pionniers », comme en rend compte le lexique adopté. Dans les années 1990 et 2000, informaticiens, mais aussi économistes, sociologues, philosophes et juristes, célèbrent l'émergence de nouveaux services (« cryptographie » et biens d'informations), juridictions (« *code is speech* »), modes de communications (« *Free speech* »), d'échanges (« *peer-to-peer* »), d'organisations économiques (les marchés « bifaces » théorisés par Jean Tirole), rapports de production (les « communs numériques » dans le sillage d'Elinor Ostrom).

Cette appréhension correspond dans les faits à une évolution des espaces de production intellectuelle. Les chercheurs en informatique multiplient les allers-retours entre universités et entreprises quand ils ne fondent pas leurs propres startups. De nouvelles structures de recherche émergent à la lisière du public et du privé, tel que le *Berkman Klein Center* à Harvard (p. 51). Quand des chercheurs de renom international y étaient affiliés (Yochai Benkler, Lawrence Lessig, Danah Boyd, Ethan Zuckerman, mais aussi John Perry Barlow), le centre recevait des dons d'AOL, Ebay, ATT ou Google³.

Dans ce cadre, la science partage un horizon commun avec l'industrie, sur la base de propriétés sociales analogues, puisque dans l'un et l'autre cas, des hommes, blancs, hautement diplômés, issus et appartenant aux catégories intellectuelles supérieures, célèbrent l'approfondissement du processus de démocratisation en minimisant ce en quoi Internet peut aussi être un espace d'agression et de prédation.

Si des figures jusqu'alors confidentielles du « hacker », du « libriste » et du « geek », sont héroïsées, c'est que cette industrie promet de bousculer les *statu quo*, en s'attaquant au pouvoir d'une hydre à trois têtes : l'État, les télécoms (ATT ou France

³ On peut également citer le *Microsoft Research* (1991), dont Danah Boyd fut la chercheuse en chef, ou l'équipe *Sense* d'Orange Labs en France, où une partie de la sociologie du numérique fut produite durant les années 2000.

Telecom) et les industries culturelles. L'État est accusé de censure et de surveillance, les télécoms de contrôler les canaux, les industries culturelles d'enfermer la création dans le droit de la propriété privée à leur seul bénéfice.

Trente ans plus tard, les critiques demeurent, mais les positions sont complètement inversées. Les nouveaux services numériques devaient remédier à la surveillance de masse ; désormais, ils l'orchestrent. Ils allaient libérer les usagers du contrôle des ingénieurs des télécommunications ; mais le gouvernement, par les infrastructures et les architectures de communication, n'a jamais semblé aussi prégnant. La création devait être libérée des effets de rente des studios et des majors, mais les grandes entreprises de la tech n'ont jamais concentré autant de richesses. L'image publique de la sympathique startup a cédé la place à la métaphore de « l'empire ».

Ce retournement ne s'est pas fait en un jour et de nombreuses voix se sont levées pour dénoncer les grandes et petites trahisons de la tech. Edward Snowden (p. 164-sq.) en constitue un jalon historique. Lecteur de la déclaration d'indépendance durant les pauses déjeuner chez DELL où il assure des tâches de sous-traitance pour le compte de la National Security Agency (NSA), c'est au nom de la liberté qu'il révèle en novembre 2013 le large programme de surveillance orchestré par l'État auquel participent les grandes entreprises du numérique. Traqué, il trouve asile en Russie, sous protection d'un des régimes les plus liberticides au monde. Ce parcours aux allures de tragédie grecque fait de Snowden le parangon de ceux que Broca nomme les « repentis de la tech ».

Le chapitre 9 leur est en partie consacré (p. 177-sqq.). Lanceurs d'alertes, employés des grandes entreprises devenus entrepreneurs-militants voire universitaires, ils dénoncent l'industrie après en avoir défendu la cause. Ces profils présentent certaines similarités : souvent des femmes, racisées ou classicisées, remerciées après avoir tenté d'organiser la réforme de l'intérieur. Tel est le cas des ex-Googleuses Timnit Gebru et Meredith Wittaker. Broca rappelle toutefois que les solutions préconisées peinent à se libérer du techno-solutionnisme qu'elles dénoncent pourtant avec acharnement. Signal (2014), Mastodon (2016) ou Bluesky (2019) se positionnent ainsi comme des alternatives (p. 60), mais n'ont en rien affaibli l'*imperium* des « big tech ».

Les débats et initiatives pour politiser le secteur autrement n'ont pourtant pas manqué. Broca entame et conclut d'ailleurs le livre en présentant une grille de lecture, aussi simple qu'efficace, soit un tableau des critiques numériques à quatre entrées :

critique conservatrice (dénonçant Internet comme un espace anarchique à réguler), libérale (s'inquiétant des restrictions faites aux libertés et des entorses à l'économie de marché), sociale (dénonçant les logiques d'exploitation) et écologique (relative à l'impact sur l'environnement). Ces « régimes de justification » (p. 19) renvoient à un « répertoire d'action » (p. 20), comprenant réglementations, *hacking* légal et illégal, mobilisations, voire sabotage⁴.

Dès lors, le prisme de la critique fait apparaître la tech comme une arène où les protagonistes ne jouent ni à armes égales, ni avec les mêmes armes. Car quoi de commun entre de grandes entreprises du numérique et des collectifs technocritiques confidentiels tels que le CLODO, « Pièces et main d'œuvre » ou le groupe Oblomoff (p. 211-sq.) ? Comme le note l'auteur avec une lucidité qu'on devine résignée, ces contre-feux militants ne sont jamais parvenus à transformer l'héritage luddite en mouvement social d'ampleur. De même, les tentatives néo-marxistes pour offrir un cadre théorique (du *digital labor* à la critique du « technoféodalisme ») échouent à catalyser la colère sociale. Broca considère que les controverses entourant le passage à la 5G, l'installation des compteurs Linky ou la nocivité des écrans sur les jeunes générations entretiennent l'hypothèse (pour ne pas dire l'espoir) d'un « grand soir » numérique.

À la problématique énoncée dans le titre, l'ouvrage apporte une réponse sans ambiguïté : les grands acteurs du numérique se sont imposés pour des raisons idéologiques, techniques et juridiques. Ils ont instrumentalisé le soutien des informaticiens libertaires et des défenseurs des droits. Les techniques alternatives pour contrer la domination des grandes entreprises ont régulièrement été récupérées par l'industrie. Et alors que droit et code informatique ont souvent été opposés, elles ont œuvré à faire basculer de leur côté textes de loi et décisions de justice.

L'auteur parvient ce faisant à dégager une logique d'ensemble d'un matériau pléthorique et disparate, couvrant plus de trente ans d'une histoire riche en rebondissements. Si la démonstration s'avère précise et rigoureuse, elle se montre aussi implacable. Au point que le propos général ne se déprend que rarement de son pessimisme historique. Trois partis-pris méthodologiques alimentent ce dernier. Le choix de s'intéresser aux décisions de justice expose en effet le propos à une forme de juridisme, tandis que l'histoire apparaît comme une force autonome (historicisme), ce

⁴ Broca emprunte ces concepts à Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la Justification*, Paris, Gallimard, 1991 et Charles Tilly, « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 4, n°1, 1984, p. 89-108 (95).

qui se comprend à partir du textualisme de l'approche (consistant à appréhender la tech comme un ensemble de textes).

Si suivre le droit s'avère une piste aussi originale que féconde, elle conduit également l'auteur à essentialiser le rapport à la norme juridique, en ne prenant en compte ni les différents courants et doctrines, ni les différences historiques et géographiques du rapport au droit, non seulement entre la France et les États-Unis, mais aussi entre États et localités. Les cours de justice de Californie ont pourtant peu à voir avec celles du Texas, et les institutions parisiennes sont souvent envisagées avec suspicion par des collectifs technocritiques de Grenoble ou Toulouse. Sans rien dire de la norme européenne, bien traitée dans le livre, mais sans aborder la question des dynamiques et oppositions entre les différents échelons juridiques. Faute de tenir compte de cette complexité du droit, ce dernier apparaît comme une entité autotélique faisant invariablement tourner les dés en faveur des grands acteurs du numérique.

Relu à la lumière de l'actualité, le sens de l'histoire semble de fait implacable : les quatre critiques, aussi différentes soient-elles, finissent toutes par s'incliner face au pouvoir du capital. Ce fatalisme procède en partie de la méthode retenue, à savoir l'analyse rétrospective d'un corpus de discours. La chronique des événements est certes parfaitement tenue, mais le fondu enchaîné des dates et différents types d'énoncés (un tweet pouvant occuper une place identique dans le manuscrit à une décision de justice) projette une illusion de systématisme. Par ailleurs, cette focalisation sur le texte fait oublier la complexité d'une industrie bien plus ancienne et bien moins progressive que les années internet n'ont pu le laisser croire.

Un terme illustre cet historicisme : celui de « big tech ». Dans un univers hautement concurrentiel, où jamais rien ne dure, à commencer par les entreprises technologiques (le destin funeste de Kodak, Nokia, BlackBerry ou Yahoo le rappellent), cette notion véhicule l'idée qu'une catégorie d'acteurs homogènes ferait main basse, depuis longtemps et pour longtemps, sur l'histoire. C'est oublier, comme nous le rappelle pourtant le livre, que cette domination est tout entière conditionnée par des jeux d'acteurs et un cadre institutionnel en constante évolution. L'histoire narrée par Broca ne cesse d'ailleurs d'être traversée, interrompue, tirée dans un sens puis dans l'autre, par des individus et des collectifs, des entreprises, mais aussi des administrations, des hackers, des lanceurs d'alerte, des universitaires et des militants associatifs. En voilà peut-être assez pour laisser une lueur d'espoir à toutes celles et tous ceux qui se sentent pris dans la toile.

Publié dans lavedesidees.fr, le 11 mars 2026.